

CAMP RICHELIEU SAINT-CÔME

CAMP DE JOUR 2025

SAINT-CÔME



Horaire type & programmation

Semaine 2 : Lundi 30 juin au vendredi 4 juillet 2025

Semaine 3 : Lundi 7 juillet au vendredi 11 juillet 2025

(Activité spéciale au camp ou sortie)

Semaine 4 : Lundi 14 juillet au vendredi 18 juillet 2025

Semaine 5 : Lundi 21 juillet au vendredi 24 juillet 2025

(Activité spéciale au camp ou sortie)

Semaine 6 : Lundi 28 juillet au vendredi 1er août 2025

Semaine 7 : Lundi 4 août au vendredi 8 août 2025

(Activité spéciale au camp ou sortie)

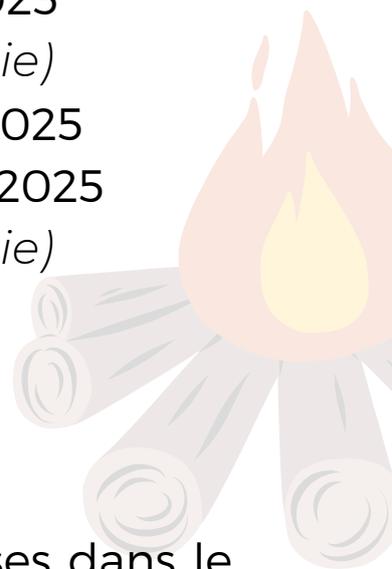
Semaine 8 : Lundi 11 août au vendredi 15 août 2025

Semaine 9 : Lundi 18 août au vendredi 22 août 2025

(Activité spéciale au camp ou sortie)

Sortie ou activité spéciale au camp :

Les sorties et les activités spéciales sont incluses dans le prix de la semaine. Si votre enfant ne participe pas à la sortie, nous ne pourrions pas l'accueillir sur le site car notre personnel sera à l'activité.





Horaire type

7h00 : Service de garde

8h00 : Arrivée des enfants

9h00 : Fin de l'arrivée et Activité 1

10h00 : Collation et transition

10h15 : Activité 2

11h15 : Bain libre

12h00 : Dîner

13h00 : Moment calme

13h30 : Activité 3

14h30 : Collation et transition

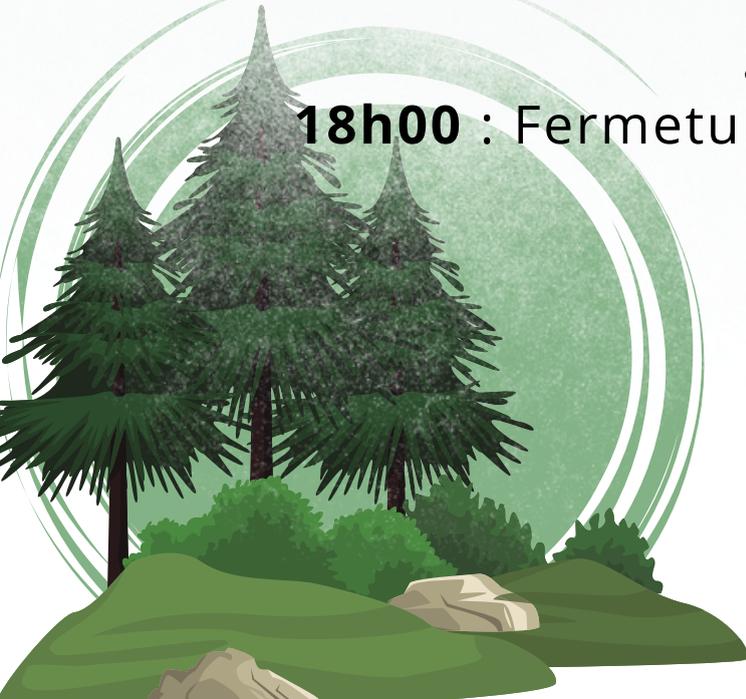
14h45 : Activité 4

15h45 : Retour au chalet et préparation
au départ

16h00 : Départ

17h00 : Fermeture du camp et service de
garde

18h00 : Fermeture du service de garde



L'ARRIVÉE ET LE DÉPART

ARRIVÉE

À votre arrivée, un.e membre du personnel vous accueillera à votre voiture, afin de minimiser les va-et-vient sur le site du camp. L'arrivée **se déroule entre 8h00 et 9h00**, sous forme de débarcadère.

Votre enfant ne peut pas être laissé.e seul.e à l'entrée du camp, sous aucun prétexte.

Vous n'aurez qu'à suivre la signalisation préparée pour que ce service soit rapide et sécuritaire. Votre enfant sera la seule personne autorisée à sortir du véhicule, et sera envoyé directement à son local auprès de son animatrice ou de son animateur.

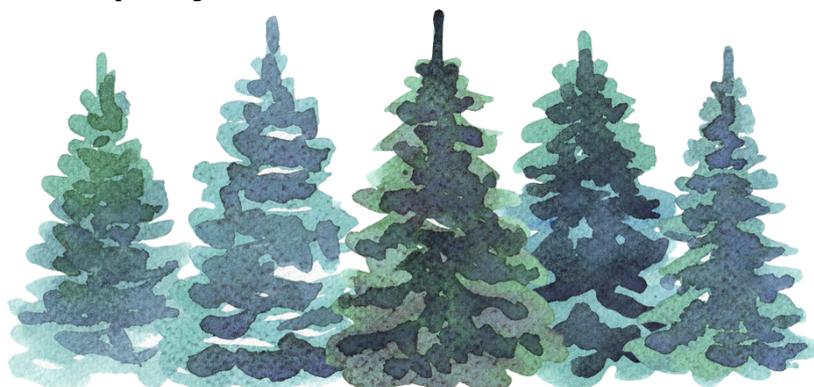
DÉPART

Si votre enfant doit quitter plus tôt, vous devez avertir au plus tard le matin même, à la personne responsable qui accueillera votre enfant au débarcadère. Nous serons alors en mesure d'organiser le départ de votre enfant.

Le départ **se déroule entre 16h et 17h**. Il n'est pas possible de venir chercher votre enfant avant 16h sans préavis (à moins d'une urgence), car les enfants sont en activités et pourraient être en forêt ou en canot.

SERVICE DE GARDE

Le camp offre maintenant un service de garde. Un animateur sera en poste **à partir de 7h00** pour accueillir les enfants inscrits au service de garde. L'animateur animera les jeunes jusqu'à 8h00, puis l'horaire classique de la journée commencera. À la fin de la journée, un animateur fera une activité supplémentaire avec les jeunes inscrits au camp de jour entre 16h00 et 17h00. **Les départs du camp de jour se feront entre 17h00 et 18h00.**



Liste des effets personnels

Dans le sac à dos

- Chasse-moustique
- Crème solaire et chapeau
- Chaussettes de rechange
- Bouteille d'eau
- Sandales et espadrilles
- Serviette de plage
- Maillot de bain
- Sac en plastique pour maillot de bain



Dans la boîte à lunch

- Les boîtes à lunch doivent être identifiées.
- Nous vous demandons de mettre des sachets réfrigérants dans les boîtes à lunch de votre enfant.
- Les repas doivent être froids ou dans un contenant isotherme, car il n'y a aucun accès à un micro-ondes.
- Aucun aliment contenant des **kiwi** ou des **ananas** sont acceptés à cause d'ALLERGIE GRAVE



Nous vous demandons d'identifier tous les effets personnels de votre enfant.



Code de vie du Camp Richelieu

Objectifs du code de vie.

Le code de vie du campeur et de la campeuse a pour objectif d'encadrer la vie au camp de tous les jeunes, afin de donner et maintenir un environnement stable et sécuritaire dans lequel l'enfant se sentira confortable et pourra se développer.

Le campeur ou la campeuse s'engage à :

1. S'amuser de façon respectueuse et sécuritaire.
2. Respecter l'équipe d'animation et l'équipe de coordination.
3. Utiliser un langage adéquat, être poli et courtois envers les campeuses et les campeurs, et les employé.es du camp.
4. Régler ses conflits sans utiliser la violence, physique ou verbale.
5. Utiliser adéquatement les équipements, les locaux et le matériel mis à sa disposition.
6. Respecter la nature et l'environnement.

Des vacances dans un milieu naturel et sécuritaire, remplies d'activités originales et ennivrant.

7. Ne pas emporter : jeux vidéo, téléphone cellulaire, tablette électronique, drogue, alcool, couteau et canif sur le site du camp.

Si votre enfant adopte un comportement qui ne respecte pas le code de vie, le camp appliquera les procédures évoquées dans le code de vie que vous avez signé lors de l'inscription de votre enfant.



Inscriptions, paiements et remboursements

Inscriptions

Le camp de jour accueille les jeunes de 5 à 13 ans.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 15h00 le vendredi précédant la semaine à laquelle vous désirez inscrire votre enfant.

L'inscription à la semaine (5 jours) est obligatoire.

Paiements & Remboursements

Les paiements se font en ligne via la plateforme de réservation *Quidigo*. Tous les enfants qui se présenteront sur le site du camp dont les séjours ne seront pas payés ne pourront pas rejoindre leurs groupes.

*L'annulation d'un séjour et son remboursement sont possible jusqu'à 15h00 le vendredi précédant le séjour de votre enfant.



Autres informations

- Les objets de valeurs (téléphone, bijoux, tenues de ville) ne sont pas recommandés. Le camp n'est pas responsable des bris ou des vols.
- Il est recommandé d'avoir des vêtements pour « jouer dehors ». Il est possible que les vêtements se salissent compte tenu des activités de plein air auxquelles nous prenons part.
- Si un changement de la condition médicale de votre enfant survient qui n'est pas spécifié dans la fiche d'inscription, veuillez en aviser la personne qui accueillera votre enfant.



Le camp de jour et ses partenaires

Le Camp Richelieu Saint-Côme prend en charge l'organisation du camp dans sa totalité. Afin d'offrir un service adéquat, nous avons joints nos forces à celles de la Municipalité de Saint-Côme et des Amis de Marie. Les Chevaliers contribuent à diminuer le coût de séjour pour les parents.

Municipalité de Saint-Côme

La Municipalité de Saint-Côme octroie un montant de 55\$ de rabais par semaine par enfant pour les résident.es.

Les Amis de Marie

Les Amis de Marie financent les accompagnatrices, et offre un rabais de 30\$ par enfant par semaine pour les résident.es.

Les Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers offrent un rabais de 15\$ par enfant par semaine pour les résident.es.

